

Naïma Moutchou

*Députée du Val d'Oise
Membre de la Commission des Lois constitutionnelles,
de la Législation et de l'Administration générale*

Monsieur Pierre GENEVIER

Paris, le 15 avril 2019

pierre.genevier@laposte.net

Cher Monsieur,

Je réponds à votre mail de ce 12 avril.

La mission d'information que je mène aux côtés de mon co-rapporteur Philippe Gosselin n'a pas vocation à remettre en cause le principe même de l'aide juridictionnelle.

Comme vous l'avez certainement compris, puisque que vous avez suivi les auditions que nous avons faites, la mission a pour objectif de faire des propositions pour un meilleur fonctionnement, une plus grande fluidité et une meilleure organisation du système de l'aide juridictionnelle.

Je ne peux évidemment pas intervenir dans le cadre du report que vous sollicitez d'une audience prévue pour le 7 mai prochain : je ne peux que vous recommander de vous rapprocher, à cet effet, d'un avocat.

Je vous prie de croire, cher Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.



Naïma Moutchou